

Ministère de la Transition écologique et solidaire  
Agence française pour la biodiversité (AFB)

## Stage à compter de février/mars 2019 (Durée de 4 à 6 mois)

<b>Intitulé :</b>	Agent stagiaire chargé d'étudier la fréquentation du site de l'Aber (Crozon)
<b>Affectation :</b>	Parc Naturel Marin d'Iroise
<b>Résidence administrative :</b>	Le Conquet (29 217)
<b>Partenariat :</b>	Commune de Crozon et Conservatoire du littoral

## Description du stage

### Contexte :

L'Agence française pour la biodiversité créée le 1<sup>er</sup> janvier 2017 est un établissement public du Ministère de la Transition écologique et solidaire qui exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins.

Elle vient en appui aux acteurs publics mais travaille également en partenariat étroit avec les acteurs socio-économiques. Elle a aussi vocation à aller à la rencontre du public pour mobiliser les citoyens en faveur de la biodiversité.

Issue du regroupement de l'Agence des aires marines protégées, de l'Atelier technique des espaces naturels, de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques et de Parcs nationaux de France, l'Agence française pour la biodiversité est composée de 1 200 agents répartis sur l'ensemble du territoire français en métropole et outre-mer.

Les nombreuses missions confiées à l'Agence s'articulent, au plus près des territoires, au sein de 4 Directions métiers, d'une Direction de la communication et d'un Secrétariat général.

Le Parc naturel marin d'Iroise, créé le 28 septembre 2007, vise la connaissance du milieu marin, la protection de l'espace maritime classé et le développement durable des activités dépendantes de la mer. Il doit ainsi garantir l'équilibre entre la protection des richesses naturelles de l'Iroise et le développement raisonné des activités qui en dépendent.

Le plan de gestion du Parc naturel marin d'Iroise (PNMI) a été adopté par le conseil de gestion le 29 septembre 2010 et approuvé par le conseil d'administration de l'Agence des aires marines protégées le 25 novembre 2010. Il a pour objectifs, entre-autres, la protection des espaces et espèces remarquables à forte valeur patrimoniale.

Situé sur la commune de Crozon, le site de l'Aber est constitué d'une grande diversité de milieux: massif dunaire, roselière, vasières, rivière, ripisylve... Le Conservatoire du Littoral y a acquis 98 ha composant ainsi un périmètre continu allant du domaine public maritime à la rivière de l'Aber.

En 2016, le Parc naturel marin d'Iroise s'est vu confier, par le Conservatoire du Littoral, la gestion de ce site avec la commune de Crozon. Le Parc a notamment pour mission la rédaction du plan de gestion, la réalisation des suivis scientifiques et la surveillance du site.

La rédaction du plan de gestion du site est en cours avec un objectif de finalisation au premier semestre 2019. De nombreuses études et suivis portant sur la géomorphologie du site, la cartographie des habitats, l'hydrologie, les oiseaux, les poissons ont été réalisés. En revanche, la fréquentation humaine du site reste à étudier.

Le siège du parc naturel marin d'Iroise est basé au Conquet et dispose d'une équipe de terrain à Douarnenez, particulièrement en charge du site de l'Aber. Le stagiaire devra effectuer des déplacements fréquents entre les sites du Conquet, Crozon et Douarnenez.

## **Mission ou activités principales :**

### **Objectifs :**

- Définir et mettre en œuvre un protocole d'étude de la fréquentation du site de l'Aber ;
- Proposer des mesures de gestion pour limiter les impacts de la fréquentation sur le site ;
- Participer à la finalisation du plan de gestion.

### **Missions :**

- Analyser et synthétiser les connaissances disponibles sur la fréquentation du site ;
- Définir et tester un protocole d'évaluation de cette fréquentation (approche quantitative et qualitative) ;
- Echanger avec des scientifiques référents sur ces sujets ;
- En fonction des orientations définies par le comité de suivi, participer à la définition des actions de gestion ;
- Rédiger un rapport synthétique.

## **Compétences et qualités requises**

### **Diplômes – Formation - Expérience**

- Master 2 ;
- Domaine de formation environnement, aménagement : milieux littoraux et/ou marins.

### **Autres**

- Permis de conduire depuis plus d'un an ;
- Véhicule personnel indispensable (indemnisation) ;
- Informatique et/ou bureautique.

### **Savoir-être professionnel**

- Qualités relationnelles et travail d'équipe ;
- Qualités d'observation ;
- Capacité d'analyse et de synthèse ;
- Sens de l'organisation, rigueur ;
- Autonomie et esprit d'initiative ;
- Bon rédacteur.

## **Lieu et unité fonctionnelle**

Siège du parc naturel marin d'Iroise – Le Conquet

## **Déposer une candidature**

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) à l'attention des maîtres de stage :

- par courriel à [recrutement@afbiodiversite.fr](mailto:recrutement@afbiodiversite.fr) sous la référence **PNMI/FREQUENTATION/STAGE**, en copie [cecile.gicquel@afbiodiversite.fr](mailto:cecile.gicquel@afbiodiversite.fr)

**La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 31 janvier 2019**